

LYCEE DES METIERS

Un label d'excellence

Le Lycée Boutet de Monvel s'est vu octroyer officiellement le 25 mai 2009 le « Label Lycée des Métiers », plus précisément il devient "**Lycée des Métiers d'Art et de la Maîtrise de l'Energie Electrique**".

Ce label est renouvelable tous les 5 ans et atteste que l'établissement a satisfait aux 9 critères du cahier des charges national, au cours d'un audit qui a eu lieu le 3 mars 2009.

Le Lycée Boutet de Monvel assure une palette de formations qui va du CAP au BTS.

En s'appuyant sur ses propres formations initiales ou en partenariat avec l'I.U.T. de LUNEVILLE pour la Licence Professionnelle, sur celles dispensées au sein du GRETA pour la formation continue ou enfin, dans le cadre de la Mission Générale d'Insertion pour les élèves du Bassin d'Education et de Formation de Lunéville décrocheurs du système éducatif, personne n'est laissé sur le bord du chemin, mais chacun peut se qualifier selon ses ambitions et répondre aux besoins de l'économie.

Par ce label, le Lycée Boutet de Monvel est reconnu pôle d'excellence :

- Par exemple dans les métiers d'Art : en ébénisterie, comme en témoigne aussi notre partenariat avec le Mobilier National, nous proposons un CAP et un BMA (Brevet des Métiers d'Art) pour lequel nous réalisons une série de meubles.

- En Electrotechnique :

Un élève peut préparer le Baccalauréat Professionnel en 3 ans et poursuivre en B.T.S. sous statut scolaire ou d'apprentissage avec EDF ou la SNCF.

Il peut également en passant par la 2^{nde} Générale et le bac Science et technique industrielle électrotechnique (S.T.I). préparer un BTS, et avec l'I.U.T. de Lunéville, une Licence Professionnelle.

Une classe passerelle lui offre également la possibilité de "bifurquer" de l'enseignement professionnel vers l'enseignement technologique.

Les plus ambitieux des élèves du Baccalauréat Scientifique Sciences de l'Ingénieur entrent en classe en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles où Ecoles d'Ingénieurs (.....% en 2008)

Avec le monde de l'entreprise, les relations sont multiples :

- Les C.A.P., B.E.P., Bac. Pro., en effet, forment les élèves obligatoirement avec des stages, dénommés périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.), d'une durée de 24 semaines en 3 ans pour les nouveaux Bac pro en 3 ans.
- Pour l'anecdote

Les élèves de Bac. Pro. Electrotechnique, à travers des projets humanitaires au Maroc, mettent aux normes électriques et informatiques des écoles en milieu rural.

- Le B.T.S. Electrotechnique envoie également ses étudiants en P.F.M.P., mais joue aussi le rôle d'informations et de services techniques aux entreprises. Ainsi des installations sont câblées et automatisées, tant dans des entreprises de production (F.I.L. à Lunéville), des collectivités territoriales (Ville de MENIL FLIN), que dans les exploitations agricoles (à Réchicourt-la-Petite et à GERBEVILLER), avec la préoccupation majeure de la maîtrise de l'énergie électrique, la préservation et le confort des ressources humaines et du Développement Durable.

Pour le reste j'invite chaque lecteur à consulter le cahier des charges avec tous les détails.

A Lunéville, le 18 juin 2009,
Robert Baumert, proviseur.